

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école La Farandole, tenue le **8 mars 2022** à 19 h, en visioconférence sur l'application Teams.

Présents :                      Mesdames ;  
Geneviève Miller  
Geneviève Ouellet  
Kim Laramée  
Audrey D'Amato  
Isabelle Morin  
Stéphanie Cusson  
Marie Trudel

Messieurs ;  
Dany Blain  
Jean-François Giroux  
Nicolas Jobin  
François St-Hilaire

Absent :                      Monsieur;  
Louis-Philippe Desjardins

## **ORDRE DU JOUR**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3))
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2022
4. Suivi du procès-verbal
5. Parole au public
6. Droits de parole
  - 6.1. Parole au représentant du Comité de parents
  - 6.2. Parole au représentant de l'OPP

### **APPROBATION**

7. Grille-matières 2022-2023
8. Attestation des montants reçus par l'école pour les mesures protégées
9. Autres points
  - 9.1. Activité et sortie scolaire
    - 9.1.1. Club de marche et club de course

### **ADOPTION**

10. Mesure budgétaire – aide aux parents
11. Consultation annuelle des élèves par le CÉ
12. Autres points

### **CONSULTATION**

13. Photos scolaires
14. Critères de sélection du directeur d'école

### **INFORMATION**

15. Correspondance
  - 15.1. Utilisation du micro-onde au service de garde
16. Autres points
  - 16.1. Hop hop
  - 16.2. Déglacage débarcadère autobus
17. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 19 avril 2022

## **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

M. Jean-François Giroux constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h02.

CE-21-22-25

Proposition adoptée à l'unanimité

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Jean-François Giroux fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Marie Trudel propose d'adopter l'ordre du jour, Mme Audrey D'Amato seconde.

CE-21-22-26

Proposition adoptée à l'unanimité

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 janvier 2022**

Mme Geneviève Ouellet propose d'adopter le procès-verbal, Mme Marie Trudel seconde.

CE-21-22-27

Proposition adoptée à l'unanimité

## **4. Suivi du procès-verbal**

Aucun point

## **5. Parole au public**

Aucun public

## **6. Droit de parole**

### **6.1. Parole au représentant du comité de parents**

Mme Geneviève Miller fait une synthèse de la rencontre du comité de parents du mois de février. Lors de la rencontre, les membres du comité de parents ont été divisés en secteurs afin d'échanger sur les sujets suivants :

(1) Le service aux dîneurs pour les écoles primaires et (2) les campagnes de financement.

Mme Miller présente certaines campagnes de financement qui ont bien fonctionné pour des écoles primaires dans notre secteur: Les super recycleurs, course commanditée et journées pyjamas à 2\$.

Mme Miller demande à Mme Ouellet d'expliquer la différence entre le service aux dîneurs bonifié et le service aux dîneurs régulier.

Aussi, le processus d'élection pour le conseil d'administration du centre de service scolaire a été présenté. Il y a 2 postes de parents en élection pour le conseil d'administration.

Lors de la section "Bon coup" du comité de parent, Mme Miller a parlé de la journée de remerciement des enseignants organisés par l'OPP.

### **6.2. Parole à l'OPP**

Résumé des activités de l'OPP depuis septembre 2022 présenté par Mme Anny Gamba, membre de l'OPP.

- Avec la collaboration de Mme Geneviève du SDG, nous avons « regarni » la garde-robe d'entraide en collectant leggings, bas et vêtements nécessaires lors des petits accidents.
- Nous avons répondu favorablement à M. Jobin lorsqu'il nous a demandé de collaborer avec lui dans un projet pour remercier les professeurs dans le cadre de la semaine des enseignants. Nous avons donc travaillé au recrutement de bénévoles et à l'organisation d'une activité d'animation en classe avec les élèves pour permettre une pause aux enseignants.

- Nous avons repris l'activité « bas festifs » proposée l'an dernier, par Sara-Christine, présidente de l'OPP, mais dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire.
- La collecte pour la récupération de crayons est toujours en cours et une bénévole de l'OPP s'assure de vider la boîte au besoin.

En cours :

- En collaboration avec Brigitte et M. Jobin, l'OPP souhaite organiser un « mini salon » du livre au cours du printemps. Plusieurs partenaires sont déjà impliqués (maisons d'édition, auteurs, commanditaires). Aucune vente ne sera effectuée dans le cadre de cet événement. L'OPP organise actuellement un concours de « coup de cœur littéraire » pour les enfants et invite les professeurs à en parler à leurs élèves (le lien a déjà été envoyé via l'Info-Randole et la page FB de l'école). Aussi, un « rallye des auteurs » sera organisé pour faire connaître de nouveaux auteurs aux élèves et l'exposition de nouveaux livres reçus pour la bibliothèque est aussi prévue.

À venir :

- L'OPP souhaite s'impliquer dans la fête de fin d'année. Nous réfléchissons actuellement à certaines idées. Nous attendons que le comité-école qui s'occupera de ce projet soit formé pour pouvoir collaborer le temps venu.

## APPROBATION

### **7. Grille-matières 2022-2023**

Dans le processus de la préparation de l'année scolaire 2022-2023, les enseignants doivent être consultés sur le temps alloué à chaque matière. Une grille de répartition du temps alloué pour l'année scolaire 2022-2023 est présentée aux membres.

Au préscolaire, un changement à l'enseignant titulaire de 30 minutes par semaine est fait puisqu'il y aura un cours d'éducation physique enseigné par l'enseignant d'éducation physique.

CE-21-22-28

Proposition approuvée à l'unanimité

### **8. Attestation des montants reçus par l'école pour les mesures protégées**

M. Nicolas Jobin, directeur, présente le document des montants reçus par l'école pour les mesures protégées. Le gouvernement demande de présenter un document afin de s'assurer que les montants ont bien été déposés dans les budgets et utilisés.

Le conseil d'établissement de l'école La Farandole confirme que les sommes des mesures protégées ont bien été allouées par le Centre de services scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement de nouvelles ressources tel que présenté dans la reddition de comptes de la direction de l'école.

CE-21-22-29

Proposition approuvée à l'unanimité

### **9. Autres points**

#### **9.1 - Club de marche / club de course**

Le comité *À l'école on bouge*, a proposé d'organiser un club de marche 1 fois par semaine sur l'heure du dîner pour les 1-2 et 3e année à partir du mois de mars. Cette activité est gratuite pour tous.

Un club de course sera également organisé pour les 4-5 et 6e année pour éventuellement les amener à s'inscrire à une course sur la Rive-Sud de Montréal dont les frais seront payés par l'école. Ce club débutera à la mi-avril.

CE-21-22-30

Proposition approuvée à l'unanimité

**9.2 - Activité pour le 2<sup>e</sup> cycle**

Afin de remettre la sortie prévue en février pour les élèves de 4<sup>e</sup> année, une sortie le 19 mai prochain aux îles de Boucherville est prévue. Deux options sont possibles, soit à vélo ou à la marche.

Possibilité d'apporter les vélos dans un camion cube. Une décharge sera demandée pour les parents.

CE-21-22-31

Proposition approuvée à l'unanimité

**ADOPTION****10. Mesure budgétaire – aide aux parents**

Dans le passé, il y a eu des conférences offertes aux parents. M. Jobin demande que le 2600\$ de cette mesure soit donné directement dans l'aide aux élèves, soit pour du tutorat après l'école ou autre.

CE-21-22-32

Proposition approuvée à l'unanimité

**11. Consultation annuelle des élèves par le CÉ**

Il est proposé de consulter les élèves du service de garde et du service aux dîneurs afin de connaître leur appréciation du service traiteur. De plus, il est suggéré d'élargir la consultation aux parents via un lien dans l'Info-Randole.

Les membres du comité reviennent sur l'idée soulevée lors de la dernière rencontre, soit utiliser la consultation annuelle des élèves sur un sujet en lien avec le projet-école. Mme Laramée soulève qu'il devait y avoir un sondage sur la sécurité et que celui-ci n'a pas été fait. M. Blain soulève que dans le point implication, du projet école, il nous manque un sondage pour savoir si nous offrons un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

Une autre idée est de demander aux élèves leurs types de livres préférés. Mme Trudel propose que nous nous jumelions à l'OPP qui fait présentement un sondage aux parents afin de connaître les livres préférés des élèves.

M. Giroux fait un résumé des propositions :

- 1- Traiteur
- 2- Sentiment de sécurité
- 3- Type de livre / goût littéraire

Lors d'un tour d'écran, tous les membres du conseil d'établissement s'expriment sur les trois propositions. Puisque l'OPP fait déjà un sondage au niveau des livres préférés, nous éliminons cette option.

À la suite d'un vote à main levée, la consultation des élèves se fera sur le sujet du sentiment de sécurité à l'école pour tous les élèves. Les questionnaires déjà existants seront regardés et une proposition sera envoyée aux membres du conseil d'établissement. Il est suggéré de demander aux parents de remplir le questionnaire à la maison avec son/ses enfants afin d'alléger les enseignants.

CE-21-22-33

Proposition approuvée à l'unanimité

**12. Autres points****CONSULTATION****13. Photos scolaires**

M. Jobin présente un tableau afin de comparer les offres des compagnies de photographies scolaires. M. Jobin nous reviendra avec le nom de la compagnie choisi.

**14. Critères de sélection du directeur d'école****M. Jobin quitte pour ce point**

Les critères de sélection du directeur d'école doivent être établis chaque année. Lors des changements de direction, les critères de sélection seront soulevés lors de l'embauche d'une direction.

L'an dernier, un tableau des critères a été développé en tenant comptes des besoins et caractéristiques du milieu lié au projet éducatif et au PEVR du CSSP. Des compétences de gestion souhaitées ont été ciblées pour chacune des caractéristiques.

Puisque le projet éducatif se termine en 2022, nous devons en élaborer un nouveau l'an prochain. Le statu quo est décidé.

Proposition approuvée à l'unanimité

CE-21-22-34

## INFORMATION

### **15. Correspondance**

#### **15.1 Utilisation du micro-ondes au service de garde**

Certains parents ont demandé pourquoi l'utilisation des micro-ondes était interdite cette année. Mme Geneviève Ouellet explique tout d'abord, qu'encore cette année, les enfants mangent dans leurs classes. Aussi, afin de suivre les directives de la Santé publique, il faut nettoyer le micro-onde entre chaque repas et avec le manque de personnel et l'instabilité des présences du personnel, tout ceci a joué dans la décision. L'utilisation des micro-ondes sera révisée pour la rentrée scolaire 2022-2023

### **16. Autres points**

#### **16.1 Hop Hop**

Cette application permet au service de garde de synchroniser la préparation des enfants avec l'heure d'arrivée du parent. Une belle surprise, le service de garde a reçu une ristourne de 315.39\$ liée aux abonnements au programme Hop Hop.

#### **16.2 Déglacage dans le débarcadère**

Il a été soulevé qu'il y a de la glace en avant de l'école et dans le débarcadère des autobus et que la situation est dangereuse. L'entrepreneur du déneigement a été avisé de se présenter avant l'ouverture du service de garde le matin.

### **17. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre**

M. Jean-François Giroux propose la levée de l'assemblée à 22h10.

La prochaine rencontre se tiendra le 19 avril 2022 en présentiel.

---

Jean-François Giroux  
Président

---

Nicolas Jobin  
Directeur

---

CÉ : Conseil d'établissement  
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes  
CSP : Commission scolaire des patriotes  
CSSP : Centre de service scolaire des patriotes